

---

# Protection des données

Collectées par l'association 1000 mains du pays de Figeac

Thierry Maillard - dimanche 6 janvier 2019 - V1.0

---



---

## Introduction

Notre association des 1000 mains du Pays de Figeac collecte des données personnelles concernant ses adhérents. Certaines seront collectées et traitées par notre site WEB sécurisé par un protocole chiffré https [R1]. Le 25 mai 2018, un règlement européen est entré en application. Ce Règlement Général sur la protection des données (RGPD [R2]) nous concerne et nous impose des règles à respecter pour protéger nos adhérents et utilisateurs d'un mauvais usage de leurs informations personnelles.

Je propose d'appliquer la méthode proposée par la Commission Informatique et Liberté (CNIL) pour garantir la conformité de notre site WEB [R3].



## Désignation d'un pilote

La première étape consiste à nommer un responsable à la protection des données. Il a un rôle d'information, de conseil et de contrôle en interne.

Par son rôle de « propriétaire » du site Wix, Thierry Maillard est actuellement le responsable légal du site et demande à être nommé délégué à la protection des données (DPO).

## Traitements de données personnelles

La deuxième étape demande de recenser de façon précise les traitements de données personnelles réalisés par notre association.

Sur le site Web, les seules données personnelles collectées sont le nom, le prénom et l'adresse mail des utilisateurs. Le numéro de téléphone est facultatif. Ces informations sont récupérées lors du premier accès à l'espace adhérent, l'inscription aux événements et

---

le formulaire de contact. L'utilisateur devient alors un abonné du site. L'utilisateur est averti de cette collecte dans chaque page concernée.

Traitements de données personnelles recensés sur notre site WEB : campagnes de mail

Fréquence : au maximum trois fois par mois (limitation par contrat du site avec wix.com [R4]) dans le seul but d'informer les abonnés sur notre association.

Seule personne autorisée à activer ce traitement : le propriétaire du site par un moyen logiciel imposé par la plate-forme wix.com : un système de confirmation par code d'accès est envoyé à chaque campagne au propriétaire du site par mail. Ce code permet de lancer la campagne.

Les courriers, produits depuis le site, offrent tous un lien de désabonnement dans chaque mail.

Les utilisateurs disposent d'un lien ou d'un bouton pour contacter le DPO sur le site.

Les données seront conservées jusqu'à la demande explicite de désabonnement de l'utilisateur.

Les données personnelles collectées ne devront en aucun cas être transférée à des personnes autres que les membres du bureau, le webmaster et le DPO.

## Prioriser les actions à mener

1. Sensibiliser le bureau à la protection des données personnelles
2. Former les administrateurs et gestionnaires de back office
3. Informer les membres de l'association.

## Gérer les risques

### Les risques

Les risques sont liés à l'application de nouvelles solutions technologiques présente sur le nouveau site de l'application. En cas de malveillance, d'ignorance ou de maladresse les adresses électroniques collectées pourraient être utilisées dans un processus d'ingénierie sociale pour soutirer des informations personnelle renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité ou nuire à l'image de la personne.

---

Il faudra donc protéger les informations personnelles collectée sur le site : export en cas de nécessité seulement, authentification lors de la connexion aux ordinateurs par un mot de passe, ne pas partager ses identifiants, éviter la copie sur supports amovibles et détruire les copies inutiles.

## Organiser les processus internes

### Règle pour la conception et l'évolution du site Web

- Limiter le nombre d'informations personnelles collectées : responsabilité des administrateurs du site WEB
- Classer les informations publiées sur le site en trois catégories :
  - **publique**: ouverte à tous les visiteurs du site
  - **restreinte** : limitée au utilisateurs identifiés qui s'identifient sur le site
  - **interne** : limitée au bureau de l'association et protégées par mot de passe
- Limiter le nombre d'administrateurs délégués et de gestionnaires back office : responsabilité du propriétaire du site WEB.
- Contrôler et modérer les commentaires : responsabilité des administrateurs et gestionnaires back office du site WEB.

### Règles pour le lancement d'une campagne d'Email

1. décision d'un membre du bureau de lancement de la campagne d'E-mail et communication au responsable du site Web ;
2. collecte des adresses mails sur le site correspondant à un événement ou globales ;
3. rédaction texte du mailing ;
4. contrôle par un membre du bureau
5. Si Ok déclenchement par le gestionnaire Web des emails ;

### Gestion des abonnements

Actuellement la validation des abonnements automatiques pour ceux qui se connectent à l'espace adhérent.

### Gestion des désabonnements

- 
- Le bureau peut décider d'un désabonnement dans le cadre de l'article 7 des statuts [R6]. Dans ce cas la communication en est faite au webmaster qui supprime la personne des listes d'abonnés.
  - Un abonné peut demander son désabonnement par le formulaire de contact [R7] ou en cliquant sur le bouton de désabonnement situé en bas des E-mail envoyés dans le cadre d'une campagne d'email.

### **Mise à jour du site**

- Les administrateurs et le propriétaire sont les seules personnes à pouvoir modifier et publier.
- En cas de modifications inappropriée, le propriétaire du site peut revenir à une version archivée du site.
- En cas de nécessité : faille de sécurité ou utilisation du site de manière contraire aux statuts [R6], le propriétaire du site peut retirer le site de toute visibilité Internet (dépublication).

### **accord et retrait des privilèges d'administration du site**

- Seul le propriétaire du site pourra accorder les privilèges d'administrateur (publication gestion des événements et modération) ou de gestionnaire back office (gestion des événements et modération) [R5].
- En cas de comportement malveillant ou inapproprié d'un administrateur ou d'un gestionnaires back office, les privilèges de cette personnes seront retirés sans préavis et le bureau sera informé.
- Le changement de propriétaire devra être décidé et validé par le bureau. Un abonnement premium sera nécessaire pour réalisé cette opération.

## **Documenter la conformité**

- Pour prouver votre conformité au RGPD, la documentation sera regroupé et publiée sur le site WEB.
- Les actions et documents réalisés à chaque étape doivent être réexaminés et actualisés chaque année pour assurer une protection des données en continu.
- Le propriétaire tiendra à jour un registre des traitements où toute action impliquant des données personnelle sera mentionnée.
- Les mentions d'information de recueil du consentement des personnes concernées et les procédures mises en place pour l'exercice des droits seront visibles sur le site.
- La preuve de consentement des personnes sera constituée par leur adhésion à l'association et leur abonnement au site WEB.

---

## Références

R1 : Notre site WEB - <https://1000mainsfigeacsit.wixsite.com/accueil>

R2 : Description du RGPD sur Wikipedia - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Règlement général sur la protection des données](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9glement_g%C3%A9n%C3%A9ral_sur_la_protection_des_donn%C3%A9es)

R3 : Se préparer au RGPD en 6 étapes - CNIL - <https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/rgpd-se-preparer-en-6-etapes>

R4 : Conditions d'utilisation de [wix.com](https://www.wix.com) du 10 mai 2018 chapitre 2.2 : le propriétaire du Compte d'Utilisateur Wix s'engage à et accepte d'être seul responsable s'agissant des utilisations des Services Wix intervenant via votre Compte d'Utilisateur et/ou vos Plateformes d'Utilisateur, et de tous vos Contenus d'Utilisateur (y compris concernant les conséquences de l'accès, de l'importation, de la mise en ligne, de la copie, de l'utilisation ou de la publication de tels Contenus d'Utilisateur dans ou en relation avec les Services Wix) - <https://fr.wix.com/about/terms-of-use>

R5 : Rôles des administrateurs Wix - <https://support.wix.com/fr/article/r%C3%B4les-des-administrateurs>

R6 : Statut des 1000 mains du pays de Figeac - <https://1000mainsfigeacsit.wixsite.com/accueil/statuts>

R7 : Formulaire de contact des 1000 mains du pays de Figeac - <https://1000mainsfigeacsit.wixsite.com/accueil/contacts>